

Qui était le Professeur François Hilaire Gilbert, directeur adjoint de l'École vétérinaire d'Alfort et membre de la Commission d'Agriculture pendant la Révolution : un vétérinaire ou un agronome ?

Who was Professor François-Hilaire Gilbert, Deputy Director of the Alfort Veterinary School and member of the Agriculture Commission during the French Revolution: a veterinarian or an agronomist?

Serge-Georges Rosolen¹  et Agnès Rosolen²

Manuscrit initial soumis le 18 octobre 2025, manuscrit révisé reçu le 4 décembre 2025 et accepté le 7 décembre 2025, révision éditoriale le 5 janvier 2026.

Résumé

Le nom de François Hilaire Gilbert, vétérinaire, directeur adjoint de l'École vétérinaire d'Alfort, est associé au mouton mérinos. Or il a aussi été un agronome éminent. Pourquoi s'est-il intéressé à l'agronomie ? Comment a-t-il mené cette double carrière d'éminent agronome ou de vétérinaire-agronome ? Pour l'expliquer, on remontera à ses années de formation, à ses voyages qui l'ont familiarisé avec le monde rural, à ses années d'enseignant à l'École d'Alfort, durant la période dite « académique ». Assistant de Daubenton, il découvre une discipline nouvelle : « l'économie rustique ». Sous la Révolution, le gouvernement implique fortement les savants. François-Hilaire Gilbert se réincarne en citoyen républicain. Membre de la Commission de l'Agriculture et des Arts, il devient un spécialiste incontournable de « l'économie rurale » et prend la direction des « établissements ruraux de la République » sous le Directoire. Les expériences qu'il y fait mener relèvent tout à fait de l'agronomie, dans le sens que nous lui donnons aujourd'hui. Il est par ailleurs le premier vétérinaire nommé à l'Institut national dans la « Section d'économie rurale et art vétérinaire ». Parmi ses nombreuses publications, les écrits vétérinaires sont nettement minoritaires par rapport à ceux à dominante agronomique. Si des vétérinaires comme François-Hilaire Gilbert sont consultés et interviennent sur toutes les questions relatives à l'élevage, c'est pour des raisons historiques. En cette fin du XVIII^e siècle, l'agronomie est une discipline en gestation, le mot « agronome » commence juste à être employé, les écoles d'agronomie n'existent pas encore. Les vétérinaires sont donc, à l'époque, les seuls référents du monde agricole qui soient légitimes, car formés dans une école reconnue par l'État.

Mots-clés : François-Hilaire Gilbert, École vétérinaire d'Alfort, Révolution française, vétérinaire, agronome

1- Centre de recherche Institut de la Vision, UMR-S968 Inserm/Sorbonne Universités/CHNO des XV-XX, 75000 Paris, France

2- 27 rue Ferdinand Lot, 92260 Fontenay-aux-Roses, France

Courriels : serge.rosolen@inserm.fr et sg.rosolen@orange.fr



Abstract

François-Hilaire Gilbert, veterinarian and deputy director of the École vétérinaire d'Alfort, is associated with Merino sheep. However, he was also an eminent agronomist. Why was he interested in agronomy? How did he manage this dual career as an agronomist-veterinarian or veterinarian-agronomist? To explain this, we must go back to his formative years, the travels that familiarized him with the rural world, and his years as a teacher at the École d'Alfort during the so-called "academic" period. As Daubenton's assistant, he discovered a new discipline: "rustic economics." During the French Revolution, the government heavily involved scholars. François-Hilaire Gilbert was reincarnated as a patriot. As a member of the Commission of Agriculture and Arts, he became a leading specialist in "rural economy" and took charge of the "rural establishments of the Republic" under the Directory government. The experiments he conducted there were entirely related to agronomy, as we understand it today. He was also the first veterinarian appointed to the National Institute in the "Section of Rural Economy and Veterinary Science." Among his many publications, veterinary writings are clearly in the minority compared to those predominantly focused on agronomy. Historical reasons exist for why veterinarians, such as François-Hilaire Gilbert, were consulted and involved in all matters related to livestock farming. At the end of the 18th century, agronomy was a discipline in its infancy, the word "agronomist" was just beginning to be used, and agronomy schools did not yet exist. Veterinarians were therefore the only legitimate experts in the agricultural world at the time, as they were trained in a school recognized by the state.

Keywords: François-Hilaire Gilbert, Alfort veterinary school, French Revolution, veterinarian, agronomist

Citation

Rosolen, S. G. & Rosolen, A. (2026). Qui était le Professeur François-Hilaire Gilbert, directeur adjoint de l'École vétérinaire d'Alfort et membre de la Commission d'Agriculture pendant la Révolution : un vétérinaire ou un agronome ? [Who was Professor François-Hilaire Gilbert, Deputy Director of the Alfort Veterinary School and member of the Agriculture Commission during the French Revolution: a veterinarian or an agronomist?] *Bulletin de l'Académie vétérinaire de France*, 179, 71162. <https://doi.org/10.3406/bavf.2026.71162>

Introduction

François Hilaire Gilbert (1757-1800), actif sous l'Ancien Régime, devient très influent durant la Révolution, mais son décès à 43 ans, au début du Consulat, interrompt brusquement sa carrière. Il est alors tombé dans un oubli relatif. Les archives le concernant sont difficiles d'accès. Faute de portrait ou de buste, on ne peut qu'imaginer son visage à partir de la brève description figurant sur son passeport (Chiocca 1995), ce qui a permis à ChatGPT



Figure 1. Portrait de François-Hilaire Gilbert réalisé par ChatGPT selon les mentions figurant sur son passeport en 1798

d'en proposer une image (Figure 1). En ce qui concerne l'historiographie vétérinaire, mis à part l'ouvrage biographique rédigé par un de ses descendants (Delafouchardière 1843), la notice de Louis Georges Neumann (Neumann 1896), un éloge (Railliet 1904), quelques citations dans l'*Histoire de l'École d'Alfort* (Railliet & Moulé 1908), il a fallu attendre les travaux pionniers de Pierre Bonnaud (Bonnaud & Picard-Bonnaud 1989 ; Bonnaud 2004) pour mieux le connaître. D'autres publications écrites par des vétérinaires ont suivi, des articles (Bonnaud 1996 ; Bonnaud 2007 ; Denis 2007 ; Garino 2007 ; Poulain 2007 ; Rosolen 2023 ; Rosolen 2025), ainsi que deux thèses vétérinaires (Chiocca 1995 ; Garino 1998). Des historiens qui se sont intéressés à la profession vétérinaire (Berdah 2018 ; Hubscher 1999) le citent comme un enseignant important de l'École d'Alfort. Les historiens de l'agriculture le connaissent comme un grand « moutonnier » (Devred 2024 ; Cornu 2022), mais ce sont surtout les historiens de la Révolution qui ont révélé la stature politique de François Hilaire Gilbert. Ils se sont intéressés à ses prises de position sur la sensibilité animale et à l'attention qu'il a portée à la condition de l'animal d'élevage, très en phase avec le projet du Directoire d'une « science du corps de l'animal vivant » (Serna 2017 ; Mellah 2018). Ils ont surtout montré que François-Hilaire Gilbert est une figure essentielle de l'« économie rurale », un projet politique porté



par la jeune République. Par décret du 29 germinal an III, les Écoles vétérinaires sont transformées en « Écoles d'économie rurale vétérinaire » (Mellah 2019). Ces historiens rappellent que les vétérinaires sont alors partie prenante de l'économie rurale, laquelle concerne la direction et l'exploitation d'un domaine agricole, l'élevage des animaux domestiques et les techniques agraires.

Il est étonnant qu'aux XVIII^e et XIX^e siècles, François Hilaire Gilbert ait été bien plus connu en tant qu'« agronome » que comme vétérinaire (**Annexe 1**). Il figure dans les ouvrages de référence en agriculture (Richard 1854 ; Barral 1886-1892) (**Annexe 1**). Une réputation qui perdure, puisque Wikipédia l'inclut dans la liste des « agronomes français »²... Dans d'autres sources, on trouve aussi la double attribution : « agronome et vétérinaire », « agronome et savant vétérinaire » ou encore « vétérinaire et agronome » (**Annexe 1**).

Il faut veiller à replacer correctement les termes dans leur contexte historique. À la fin du XVIII^e siècle, « agronome » ou « agronomie » sont employés dans un sens différent de celui que nous connaissons actuellement, comme l'expliquent les historiens André J. Bourde (Bourde 1967) et Gilles Denis (Denis 2017). En 1781, l'abbé François Rozier (1734-1793) tente de définir l'agronomie : « Mot nouvellement introduit dans notre langue [qui] veut dire *versé, savant* en agriculture [...] celui qui enseigne les règles de l'agriculture, ou même seulement celui qui les a bien étudiées » (Rozier 1781).

L'agronomie est une discipline naissante. François-Hilaire Gilbert en aurait-il été l'un des pionniers ? Avec quel domaine d'expertise ? On peut aussi se demander si c'est pour son statut de directeur adjoint d'Alfort ou pour ses compétences en agronomie qu'il s'est vu confier d'importantes responsabilités au sein du gouvernement du Directoire (Serna 2017). Pour mieux comprendre cet intérêt pour l'agronomie, nous avons étudié les années de formation de Gilbert en nous référant à ses manuscrits, conservés aux Archives départementales du Val-de-Marne et retranscrits par le vétérinaire Pierre Bonnaud (Bonnaud 2004). Aux Archives nationales, dans les cotes consacrées aux *Établissements ruraux de la République* (Fonds F/10/324-325 ; F/10/356 à 367), figure une centaine de feuillets de sa main, brouillons de rapports destinés à être lus à la Commission ou à l'Institut ou d'ordres de travail. Certains des textes ont été publiés. Le dépouillement de ces corpus, complétés par des documents accessibles dans Gallica, nous a permis d'évaluer la proportion de textes vétérinaires par rapport aux écrits à dominante agronomique (**Annexe 2**).

Les années de formation : un vétérinaire voyageur

Fils d'un procureur du roi de Châtellerault, François Hilaire Gilbert maîtrise le latin et le grec à l'âge de 14 ans, puis étudie le droit tout en se passionnant pour les sciences naturelles. Il est repéré par le directeur de l'École d'Alfort, Philibert Chabert (1737-1814), et intègre celle-ci en 1781. Pour Chabert, le fait que François-Hilaire Gilbert soit beaucoup plus instruit que les autres élèves est une opportunité, car il recherche des enseignants de haut niveau. Il lui demande de traduire du latin et du grec des ouvrages sur l'art vétérinaire. Il l'engage comme secrétaire particulier, comme répétiteur des élèves les moins avancés, et l'associe à ses voyages en Espagne et dans d'autre pays de l'Europe. D'une curiosité insatiable, François Hilaire Gilbert prend des notes dans toutes les régions visitées et rédige des rapports. Il s'arrête dans des établissements agricoles, s'attarde, par exemple, sur les bienfaits du « genêt épineux [l'ajonc] que les animaux consomment volontiers durant l'hiver et que certaines préparations rendent digeste ». Au printemps 1784, Chabert l'envoie en Angleterre pour étudier l'élevage des moutons et la sélection des races chevalines. En 1786, il parcourt l'Est du royaume et l'Allemagne du Sud. Invité par le Margrave de Baden, il s'extasie sur la façon dont ce dernier régit ses domaines (Rosolen & Rosolen 2025). François Hilaire Gilbert est un homme de réseau. Comme les botanistes et les agronomes de son époque, à chaque voyage, il noue des liens durables avec des cultivateurs et repère des personnes compétentes au sein du monde rural.

François-Hilaire Gilbert et les « académiciens » d'Alfort

À partir de 1782, Louis Bénigne François Bertier de Sauvigny (1737-1789) se voit confier la direction du Service de l'Agriculture, ouvrant une période de grande prospérité et de réformes pour les écoles vétérinaires. De nouvelles chaires sont créées, dont les titulaires sont des savants renommés. C'est l'époque dite « académique » de l'École d'Alfort (Rosolen 2025). Presque tous les savants qui occupent des chaires à l'École d'Alfort sont membres de sociétés savantes ou d'académies. François Hilaire Gilbert élargit sa culture scientifique auprès du médecin Félix Vicq d'Azyr (1758-1794), du chimiste Antoine François de Fourcroy (1755-1809), du botaniste Pierre Marie Auguste Broussonet (1761-1807), du naturaliste Louis Jean Marie Daubenton (1716-1799). Celui que l'on surnomme « le berger de Montbard » n'est pas vétérinaire, mais il est considéré comme le spécialiste du mouton. En 1783, la chaire confiée à Daubenton prend le titre d'« économie rurale et vétérinaire » (Railliet & Moulé 1908, p. 64). Le ministre précise ses buts pédagogiques : « transmettre dans les campagnes les régimes les plus utiles, les procédés les mieux réfléchis et les moyens les plus efficaces pour conserver, multiplier et perfectionner les espèces des animaux utiles à l'homme ».

2- (http://fr.wikipedia.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:Agronome_fran%C3%A7ais)



L'« économie rustique » et, par la suite, l'« économie rurale » se fondent sur un système d'interactions entre le végétal et l'animal (Mellah 2018). Ainsi se crée un cercle vertueux agronomique : pour obtenir davantage de blé, il faut davantage de bétail (afin de tirer les charrues et de produire des engrais) et plus les champs de blé rapportent, plus on peut entretenir de têtes de bétail en nombre et en bonne santé... Daubenton tient aussi à « transmettre ces savoirs dans les campagnes ». L'École d'Alfort achète alors la ferme de Maisonville, un domaine de 170 hectares attenant à l'École, afin d'y installer notamment un troupeau expérimental de moutons confié à Daubenton. On s'intéresse aux croisements de races : il s'agit d'inventer le bélier et la brebis français capables de produire une laine superfine, ce qui permettrait à l'industrie lainière de sortir de la dépendance aux fournisseurs anglais et espagnols (Cornu 2021).

François Hilaire Gilbert, âgé de 26 ans, est alors nommé par Chabert sous-professeur de Daubenton, qui lui confie la gestion du troupeau d'expériences. Il devient un spécialiste de « l'économie rustique » ou « économie rurale » et l'enseigne aux étudiants d'Alfort. Son discours programme du 11 avril 1789 (Rosolen & Rosolen 2023, p. 3) affirme cet intérêt pour « la terre qui pourvoit à toutes les dépenses du gouvernement et de la nation ». De plus, lorsqu'il devient directeur adjoint de l'École d'Alfort, celle-ci s'appelle « École d'économie rurale vétérinaire » (Mellah 2019). Au sein de l'École d'Alfort, il n'y a pas de distinction entre l'enseignement des savoirs vétérinaires et agronomiques.

Un auteur de référence en agronomie

François Hilaire Gilbert se passionne très jeune pour la botanique. Lors de ses voyages, il s'intéresse aux animaux d'élevage, mais aussi aux techniques de culture, aux installations agricoles, aux plantes fourragères, au climat, à la nature et à la qualité des sols. On notera qu'il publie peu d'ouvrages purement vétérinaires. Son livre le plus célèbre, le *Traité des prairies artificielles*, relève clairement du domaine agronomique. Ce traité a reçu le premier prix du concours organisé par la Société royale d'Agriculture de Paris en 1787. Il sera réédité sept fois jusqu'en 1826 et traduit en plusieurs langues. Il est très souvent cité dans les textes relatifs aux pratiques agricoles. L'Annexe 2 présente les différentes publications de Gilbert entre 1787 et 1800. Sur les trente références, on notera que neuf concernent les maladies animales, quatre les moutons ; les 17 textes restants traitent de la culture de plantes fourragères et de la production de laine, c'est-à-dire de thématiques agronomiques.

François Hilaire Gilbert est aussi lauréat de plusieurs concours organisés par des sociétés locales d'agriculture. Il s'attache à construire une autorité légitime auprès des étudiants de l'École d'Alfort, des savants et des responsables politiques. Il utilise des créneaux de communication différents : les *Annales de l'agriculture* pour un lectorat averti et la *Feuille du cultivateur*, largement diffusée dans les provinces, pour toucher le public de petits propriétaires ruraux. Il écrit régulièrement dans *La Décade philosophique, littéraire et politique*, revue créée en l'an II (1794) sous la Terreur et qui reflète l'opinion majoritaire des Conventionnels. Cela explique pourquoi le qualificatif « agronome » est largement accolé au nom de Gilbert, que ce soit dans les traités d'agriculture ou dans le Grand dictionnaire Larousse du XIXe siècle (Annexe 1). Cette réputation est toujours d'actualité puisque le documentaliste et chercheur Florian Reynaud (Reynaud 2010) place François Hilaire Gilbert dans la liste des « 36 auteurs les plus prolifiques » en agronomie.

Un vétérinaire républicain sous la Convention et le Directoire

Un nouveau programme : l'économie rurale

Sous la Convention (21 septembre 1792-26 octobre 1795), la plupart des botanistes, agronomes et vétérinaires célèbres sous l'Ancien Régime se voient proposer des postes de conseillers au sein des Commissions (Mellah 2020). À partir de l'an II, l'économie rurale s'affranchit des cercles de pensée physiocratiques et prend une dimension politique. L'agriculture constitue un fondement de la prospérité nationale. Selon les termes de Pierre Serna (Serna 2017), « le paysan républicanisé doit remplacer le sans-culotte urbain »... « la terre revient au centre du projet de régénération des mœurs républicaines ». Malik Mellah (Mellah 2020), quant à lui, déclare que l'économie rurale devient « le support d'une pensée républicaine du patriotisme et de la régénération ». Sous le Directoire (1795-1799), la vertu et la sévérité sont moins valorisées que les rapports pacifiés entre les êtres vivants, hommes ou bêtes, le bien-être public, le commerce et la prospérité économique. L'animal domestique devient l'acteur essentiel d'un système agricole vertueux, que décrit en 1790 le député François Cretté de Palluel (1741-1798) : « Pour supprimer les jachères il faut des engrais, pour se procurer des engrais il faut des bestiaux, enfin pour nourrir des bestiaux il faut des prairies soit naturelles soit artificielles. Tel est le cercle de l'économie rurale. » On constate que, pour Daubenton et Gilbert, les animaux ne relèvent pas de la seule « vétérinaire », mais sont au cœur d'un projet économique et politique. Le vétérinaire est le maître d'un dispositif qui commande l'économie rurale et, plus largement, l'économie politique républicaine. Il n'est plus seulement un dispensateur de soins mais devient le concepteur d'un nouveau modèle agricole.



François-Hilaire Gilbert au Bureau de l'Agriculture et des Arts

Pour le gouvernement, François Hilaire Gilbert a le profil idéal : patriote sincère, à la fois savant, technicien et pédagogue, il a beaucoup voyagé, possède une solide expérience de terrain. Sa vision intégrative de l'économie rurale se trouve en phase avec le projet politique.

Rappelons qu'en 1794, les ministères ont été supprimés. Pour traiter des questions agricoles, trois pôles sont créés : 1) le Comité de Salut public ; 2) le Comité d'Agriculture et des Arts de la Convention nationale ; 3) la Commission d'Agriculture et des Arts. Les historiens de la Révolution considèrent qu'il s'agit d'une sorte de « gouvernement du vivant ». François Hilaire Gilbert est actif au sein du Comité d'Agriculture et des Arts, ainsi que de la Commission d'Agriculture et des Arts (Rosolen & Rosolen 2023).

Sous le Directoire, le Bureau de l'Agriculture est rattaché au ministre de l'Intérieur. Le rôle de François Hilaire Gilbert au sein de la Commission d'Agriculture se renforce. Il rédige des rapports pour les Commissions et les Comités, conseille le gouvernement, propose des réformes sur l'éradication des jachères, les prairies artificielles, les cultures fourragères, la conduite des troupeaux, la sélection et le croisement des animaux domestiques... En raison de sa formation juridique, on lui confie la rédaction des arrêtés relatifs à l'agriculture pour le Comité de Salut public. Concernant l'élevage, il se consacre à l'amélioration de la production et de la transformation des produits animaux pour l'alimentation humaine, mais il porte un regard critique sur les excès du marché parisien de la viande, source de dérèglements et de risque de dépopulation du bétail, car les animaux, dont les vaches à lait, sont abattus trop jeunes. Il dénonce (déjà) le goût immodéré pour la viande, signe du relâchement des mœurs dans la capitale après les disettes. Il critique une forme de gastronomie malsaine et incivique. Ce discours éminemment politique est repris par le gouvernement. Le statut du vétérinaire change : le bon vétérinaire n'est pas seulement le médecin des animaux, il défend aussi une gestion des productions animales et une forme d'élevage que l'on qualifierait à notre époque de « durable », celle d'un « citoyen écologue » avant la lettre (Serna 2017, p. 173).

C'est un homme de terrain. Son approche très concrète et réaliste de « l'animal utile » concorde avec celle des agronomes de son époque, comme Henri Alexandre Tessier (1741-1837). Il oppose l'animal domestique, façonné par l'homme et participant à sa prospérité, à l'animal sauvage prédateur, tel que le loup. Il n'accorde pas de statut privilégié au cheval, traditionnel emblème de la noblesse. Selon lui, le vétérinaire ne doit pas seulement soigner (ou tenter de soigner) un animal déclaré malade, ou étudier les animaux exotiques des ménageries. Il doit jouer un rôle économique : conserver, multiplier, prévenir les maladies. Il faut rendre les individus plus robustes au travail, faire disparaître les difformités, sélectionner les races afin d'améliorer la qualité de la viande et de la laine. Il est également au programme de concevoir de nouveaux modèles agricoles. Dans cet esprit, François Hilaire Gilbert rédige le 17 janvier 1795, avec son collègue Jean Baptiste Huzard père, un projet de refonte des enseignements de l'École d'Alfort, qui associe « zootechnie » et médecine vétérinaire au sein de l'économie rurale³ (Serna 2017, p. 168). Devenu directeur adjoint de l'École d'Alfort le 4 mai 1796, il use de son autorité pour renforcer l'étude des animaux les plus utiles à la République, à savoir les ovins et les bovins. On peut donc dire que, lorsqu'il développe le concept d'« économie rurale », François Hilaire Gilbert se positionne naturellement dans le champ de l'agronomie.

Aux côtés de Daubenton et de Tessier, le commissaire Gilbert œuvre habilement pour que les grands domaines confisqués aux aristocrates soient soustraits à la vente et deviennent des « maisons rurales » nationales. Il intervient pour que Jean Chanorier (1746-1806), contraint à l'exil sous la Terreur, puisse retrouver son précieux troupeau de moutons espagnols du domaine de Croissy. Dans la foulée, il obtient la création d'un nouveau statut pérenne pour les domaines de Rambouillet, Croissy, Le Raincy, Sceaux (Rosolen & Rosolen 2023) et la ménagerie de Versailles. Ceux-ci deviendront les « établissements ruraux de la République ». François Hilaire Gilbert en est nommé directeur par le ministre de l'Intérieur. Le projet est ambitieux : il s'agit d'inventer un modèle d'établissement rural républicain, moderne et fonctionnel, pouvant servir de tête de pont pour d'autres structures analogues à implanter dans les départements, et y mener des expériences, tant dans le domaine animal que végétal (Rosolen & Rosolen 2023).

Le nouveau ministre de l'Intérieur, Nicolas François de Neufchâteau (1750-1828), apprécie François Hilaire Gilbert, ses talents de négociateur et d'organisateur, son aisance relationnelle, mais surtout son expérience de l'économie rurale et son aura dans le monde agronomique. C'est pourquoi il lui confie en 1799 une nouvelle mission « diplomatique, scientifique, ethnologique et économique : aller chercher en Espagne un troupeau entier de mérinos, pour fonder enfin un élevage français digne de ce nom » (Serna 2017). Un voyage long et périlleux, qui lui coûtera la vie (Bonnaud 1996).

3- Texte daté du 28 nivôse an III (17 janvier 1795), élaboré par le Comité de l'Agriculture et des Arts et présenté à la Commission d'Agriculture et des Arts, publié en 1812 par Mme Huzard p. 7-69. Consultable à la Bibliothèque Mazarine, cote : 8° 30466 F.



Une consécration : la nomination à l'Institut national

La loi du 25 octobre 1795 relative à l'organisation de l'instruction publique crée un Institut national des Sciences et des Arts pour promouvoir les travaux scientifiques et littéraires de la République et associer les savants à la reconstruction de la société (Franquet 1895). François Hilaire Gilbert est l'un des premiers membres de cet Institut. La première classe, dédiée aux sciences, correspond plus ou moins à l'ancienne Académie royale des Sciences. Avec Daubenton, il siège dans la section 10 – *Économie rurale & Art vétérinaire*. À l'Institut, il retrouve les « savants d'Alfort » : Daubenton, Fourcroy, Broussonet, et le vétérinaire Jean Baptiste Huzard père (1755-1838). Il côtoie les savants dont les sujets d'intérêt tournent autour de l'agronomie : les botanistes Jacques Philippe Martin Cels (1740-1806), Philippe Victoire Lévêque de Vilmorin (1746-1804), Jean Baptiste Rougier de Labergerie (1762-1836), Antoine Augustin Parmentier (1737-1813), et surtout Tessier (Franquet 1895). Tous partagent une vision intégrative de l'économie rurale. Les travaux et rapports se font en équipe et sont souvent co-signés, avec aussi Ambroise-Félix Desprez (1754– ?), secrétaire du Bureau de l'Agriculture.

François Hilaire Gilbert est également membre fondateur de la Société d'Agriculture du département de la Seine, qui deviendra l'Académie d'Agriculture de France (Férel 2021). Et, quand se constitue le 7 juin 1798 la Société libre d'économie rurale du département de la Seine, les membres fondateurs sont, sans surprise, Daubenton, Chabert, Huzard père, Thouin, Tessier, Vilmorin, Sylvestre, Cels, Parmentier et... Gilbert.

Les « Établissements ruraux » de la République

Quand le gouvernement du Directoire nomme François Hilaire Gilbert directeur des Établissements ruraux, sous la responsabilité directe du ministre de l'Intérieur, il s'agit pour lui d'une consécration. Ses responsabilités sont multiples. Il argumente pour défendre les sites qu'il a choisis, détermine quels travaux doivent être menés pour adapter ces domaines à leurs nouvelles fonctions. Il définit et met en place un modèle de gestion, règle les rapports parfois houleux avec l'administration des districts, recrute des régisseurs, les encadre, contrôle les dépenses, fait débloquent des budgets d'urgence. Il rédige les protocoles des expériences à mener au sein des établissements, assure la surveillance sanitaire, rend compte des résultats à l'Institut et à la Commission d'Agriculture, propose des réformes et des économies à faire « pour l'intérêt de la chose publique », présente les gains à espérer en termes de productions agricoles et de bien-être des animaux. Ses rapports comportent un état précis des troupeaux et une liste numérotée de mesures urgentes à prendre. Il peut enfin mettre ses idées en application, déployer un projet d'économie rurale d'envergure.

Nous avons consacré plusieurs articles à ces établissements ruraux (Rosolen & Rosolen 2023 ; Rosolen & Rosolen 2025). Sans nous attarder ici sur le caractère innovant de ce modèle intégratif, nous pouvons remarquer que le programme dépasse largement le champ de compétence vétérinaire.

Au sein du Bureau de l'Agriculture et des Arts, la division végétale est aussi importante que la division animale. Mettant en application son *Traité des prairies artificielles*, François Hilaire Gilbert fait semer une grande variété de graminées, de céréales et de « plantes à racines charnues et pivotantes », de plantes tinctoriales, de vignes et d'arbres, pour comparer les résultats et effectuer des expériences. Estimant que la physique végétale doit servir de base à l'économie rurale, il procède à des analyses chimiques du sol. Concernant la division animale, la prophylaxie, la nutrition, le contrôle sanitaire relèvent bien de la médecine vétérinaire, mais les autres axes du programme seraient de nos jours confiés à des ingénieurs agronomes : sélectionner de meilleurs reproducteurs, des vaches les plus aptes à produire du lait, des bovins sans corne « qui présentent l'avantage précieux de pouvoir paître avec des juments pleines et des poulains, sans aucun danger pour eux », les poules les plus pondeuses, des ânes plus résistants aux maladies... On procède à des croisements et des métissages en vue d'améliorer les races à partir d'un « troupeau d'expérience ». Dans son attention constante au bien-être des animaux, le pragmatisme est de mise : un animal bien traité est plus robuste et docile, donc plus productif. L'établissement rural sert de laboratoire pour améliorer l'acclimatation des animaux, leur multiplication et la production (viande, engrais, laine).

François Hilaire Gilbert étudie aussi pour les techniques agraires, les combinaisons d'attelages, les nouveaux instruments aratoires ou les granges à courant d'air pour conserver le foin. Les établissements ruraux ont aussi un rôle pédagogique et se proposent de « réformer le monde rural par l'instruction », « éclairer » les paysans arriérés et brutaux envers les animaux, lutter contre l'ignorance, la négligence, le charlatanisme, si répandus dans les campagnes, « éduquer les bergers », « convaincre les cultivateurs par l'exemple ».

Dès 1796-1797, les établissements ruraux sont en difficulté, en raison d'un contexte politique et économique défavorable. Avec la mort prématurée de leur directeur, François Hilaire Gilbert, en 1800, ils perdent l'un de leurs défenseurs les plus influents. Sous le Consulat, on tente de les réactiver. Au début de l'Empire, en 1806, Cels, Tessier et Huzard père sont encore « commissaires auprès des établissements ruraux ». Mais aucun ne pourra prétendre à la double compétence de François Hilaire Gilbert, vétérinaire et agronome. Les établissements sont condamnés.



Conclusion

Si l'on se replace dans le contexte de la fin du XVIII^e siècle, la personnalité et le parcours de François Hilaire Gilbert paraissent très représentatifs de son époque. C'est un homme des Lumières, cultivé, curieux, sociable, tel qu'on en rencontre dans des milieux physiocratiques et réformateurs. Les savoirs scientifiques se construisent librement au fil des rencontres, des observations, des expériences. C'est bien la voie choisie par le jeune Gilbert, qui, tout au long de sa carrière, s'attachera à mettre en pratique les théories physiocratiques.

Sa haute idée de la profession vétérinaire le démarque de ses contemporains, majoritairement hippiatres. La première chance de François Hilaire Gilbert a été de devenir vétérinaire durant la période dite « académique » de l'École d'Alfort, période d'ouverture en direction de la médecine expérimentale et de l'agronomie naissantes. Le programme déployé à Alfort, fondé sur une synergie et une émulation entre médecins, vétérinaires, botanistes et agronomes, entre singulièrement en résonance avec le concept moderne de « *One Health* ». Ce projet a bénéficié à l'époque d'une substantielle dotation financière, mais aussi d'une volonté politique affirmée, fondée sur la confiance et le respect accordés par les décideurs à des hommes de science-référents, dont François Hilaire Gilbert.

Celui-ci n'est pas seulement un savant des Lumières. Une deuxième chance lui a été donnée de se forger un destin pendant la Révolution, quand il s'est réincarné en patriote, en théoricien de l'économie rurale républicaine. Devenu un des référents des ministres successifs de l'Intérieur en matière d'agriculture, il se transforme en gestionnaire avisé d'établissements ruraux expérimentaux, sans oublier son dernier rôle, celui de négociateur et de diplomate, lors de sa mission en Espagne. Pleinement intégré dans le cercle des savants politisés de la République, il est au cœur des interactions qui se tissent alors entre l'administration, la sphère politique, l'enseignement et le monde savant. C'est bien parce que les gouvernements de la Convention et du Directoire considèrent l'agriculture comme garante de la prospérité socio-économique, impulsent des réformes et associent les savants aux débats et décisions politiques, qu'un vétérinaire comme François Hilaire Gilbert a pu mettre en application des concepts agronomiques innovants. Il faut bien prendre en compte la spécificité de cette époque durant laquelle l'« économie rurale » se fonde sur l'association des agronomes et des vétérinaires.

Que des vétérinaires aient pu, à ce point, investir le champ de l'agronomie s'explique également par l'histoire. Depuis la deuxième moitié du XVIII^e siècle, le roi, les grands propriétaires terriens, des savants comme Tessier se passionnent pour l'agronomie. Durant les soixante années qui suivent la création de leurs Écoles, les vétérinaires restent les référents essentiels pour les questions relatives à l'élevage : sélection, lutte contre les épizooties, qualité des laines, culture des plantes fourragères... Il faut attendre 1826 et la création de l'École de Grignon pour que le paysage soit redessiné. L'agronomie sera alors progressivement retirée du domaine de compétence des vétérinaires.

Il nous reste de cette courte période l'expérience des établissements ruraux. Un programme rêvé par les physiocrates (Daniel 2022) et appliqué par François Hilaire Gilbert sous le Directoire, qui surprend par sa cohérence : un modèle intégratif unique, « écologique » avant la lettre, avec son volet expérimental et son volet pédagogique. L'animal domestique est placé au cœur d'un système agronomique maîtrisé et responsable, géré avec compétence et sens pratique. François Hilaire Gilbert mérite donc le qualificatif de *vétérinaire-agronome* (ou *agronome-vétérinaire*) dans le plein sens du terme.

On ne peut cependant le réduire à cette double spécialité. Il a aussi été l'assistant de Daubenton, « le berger de Montbard », assuré les fonctions d'enseignant puis de directeur adjoint de l'École d'Alfort, exercé des responsabilités politiques importantes en siégeant à la Commission d'Agriculture et des Arts, puis en devenant le conseiller du ministre de l'Intérieur, l'inspirateur et le rédacteur des rapports et arrêtés concernant les questions agricoles. À cause de la diversité de ses missions et de ses centres d'intérêt, la personnalité de François Hilaire Gilbert est difficile à cerner pour les historiens. Ces multiples « casquettes » ne l'ont pas empêché de rester parfaitement cohérent et pragmatique dans ses convictions, ses prises de position, comme dans ses actes.

Références

- Archives départementales du Val-de-Marne. *Fonds Gilbert* (cote 1 ETP 2207–2010).
- Archives nationales. *Fonds du ministère de l'Agriculture* (cotes F/10/324–325 ; F/10/356–367).
- Barral, J.-A. Dictionnaire d'agriculture (1886 1892, T. 3, p. 68). Hachette, Paris. Disponible à : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31277233h>
- Berdah, D. (2012). Entre scientification et travail de frontières : les transformations des savoirs vétérinaires en France (XVIII^e–XIX^e siècles). *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 59(4), 51–96. Disponible à : <https://shs.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2012-4-page-51>
- Bonneau, P. (2004). La vie et l'œuvre de François-Hilaire Gilbert (1757–1800). *Bulletin de la Société d'Ethnozootechnie*, hors-série (5). Disponible à : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6560863b>
- Bonnaud, P. (2007). Évocation de François-Hilaire Gilbert



Bull. Acad. Vét. France — 2026

<http://www.academie-veterinaire-defrance.org/>



Cet article est publié sous licence creative commons CC-BY-NC-ND 4.0

et de la redécouverte de ses archives. *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires*, 7, 61–65. Disponible à : https://www.persee.fr/doc/bhsv_1633-0749_2007_num_7_1_953

• Bonnaud, P., & Picard-Bonnaud, F. (1989). Notice historique sur François-Hilaire Gilbert (1757–1800). *Bulletin de l'Académie vétérinaire de France*, 62, 169–178. Disponible à : https://www.persee.fr/doc/bavf_0001-4192_1989_num_142_2_10747

• Bonnaud, P., & Picard-Bonnaud, F. (1996). Les derniers jours du professeur Gilbert et sa mort en Espagne le 7 septembre 1800. *Bulletin de l'Académie vétérinaire de France*, 69, 111–116. Disponible à : https://www.persee.fr/doc/bavf_0001-4192_1996_num_149_1_2496

• Bourde, A.-J. (1967). Agronomie et agronomes en France au XVIII^e siècle. *S.E.V.P.E.N.*, Paris, 1740 p.

• Chiocca, S. (1995). L'École vétérinaire d'Alfort pendant la Révolution de 1789 et le Premier Empire. *Thèse de doctorat vétérinaire, École nationale vétérinaire d'Alfort*, 96 p. Disponible à : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04058397v1>

• Cornu, P., Pinoteau, H., Pivoteau, S., Martone, L., Nozière-Petit, M.-O., & Dedieu, B. (2022). La guerre des moutons : le mérinos à la conquête du monde, 1786–2021. *Catalogue de l'exposition à l'hôtel de Soubise, Paris, Musée des Archives nationales*, 206 p.

• Cuvier, G. (1861). Éloge historique de Gilbert (lu le 7 octobre 1801). Dans *Recueil des éloges historiques lus dans les séances publiques de l'Institut de France* (T. 1, pp. 77–95). Firmin Didot, Paris. Disponible à : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k862478/f139.item>

• Daniel, J.-M. (2022). Redécouvrir les physiocrates : Plaidoyer pour une économie intégrant l'impératif écologique. *Odile Jacob, Paris*. 211 p.

• Delafouchardière, A. (1843). François-Hilaire Gilbert : Sa vie, sa correspondance. *Imprimerie du Commerce, Ducloz et Varigault Libraires, Châtellerauld*.

• Denis, B. (2007). L'École d'Alfort et le mouton mérinos. *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires*, 7, 94–113. Disponible à : https://www.persee.fr/doc/bhsv_1633-0749_2007_num_7_1_956

• Denis, G. (2017). Agriculture, esprit du temps et mouvement des Lumières. *Histoire et Sociétés Rurales*, 48, 93–136. Disponible à : <https://shs.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2017-2-page-93>

• Devred, R. (2024). Le domaine de Rambouillet, une histoire environnementale du pouvoir, de la chasse et de l'élevage (1783–2010). *Thèse de doctorat, Université Paris-Saclay*, 1064 p. Disponible à : <https://theses.hal.science/tel-04612873>

• Férault, C. (2021). Une histoire de l'Académie d'agriculture de France : la Société d'agriculture de Paris de sa création en 1761 à 1815. *L'Harmattan, Paris*, 237 p.

• Franquet de Franqueville, C. (1895). Le premier siècle de l'Institut de France (25 octobre 1795 – 25 octobre 1895). *Rothschild*, 459 p.

• Garino, L. (1998). Étude des quinze manuscrits vétérinaires du XVIII^e siècle provenant du fonds F.-H. Gilbert. *Thèse de doctorat vétérinaire, École nationale vétérinaire de Nantes*, 92 p.

• Garino, L. (2007). François-Hilaire Gilbert, l'artiste vétérinaire au travers de quinze manuscrits. *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires*, 7, 83–93. Disponible à : https://www.persee.fr/doc/bhsv_1633-0749_2007_num_7_1_955

• Gilbert, F.-H., & Huzard, J.-B. (1812). Rapport fait au Comité d'Agriculture et des Arts de la Convention nationale le 28 nivôse an III (17 janvier 1795), par la Commission d'Agriculture et des Arts sur l'organisation des Écoles vétérinaires, rédigé par MM. Gilbert & Huzard, membres de cette Commission. Dans : *Instruction et observation sur les maladies des animaux domestiques*, ouvrage formant les Annales de l'art vétérinaire, rédigé et publié par MM. Chabert, Flandrin et Huzard, 2^e édition corrigée et augmentée, Madame Huzard, Paris (T. 6, pp. 7–69). Consultable à la Bibliothèque Mazarine (cote 8° 30466 F).

• Hubscher, R. (1999). Les maîtres de bêtes : les vétérinaires dans la société française (XVIII^e–XX^e siècle). *Odile Jacob, Paris*, 441 p.

• Mellah, M. (2018). L'école d'économie rurale vétérinaire d'Alfort (1766–1813). *Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*, 826 p.

• Mellah, M. (2019). Repenser le décret du 29 germinal an III créant les Écoles d'économie rurale vétérinaire. *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires*, 19, 133–140. Disponible à : https://www.persee.fr/doc/bhsv_1633-0749_2019_num_19_1_1361

• Mellah, M. (2020). Le travail des comité(s) et commission(s) des Assemblées révolutionnaires : une approche par la politique de l'animal domestique (1789–1795). *La Révolution française - Cahiers de l'Institut d'Histoire de la Révolution Française*, 7, 1–23. Disponible à : <https://journals.openedition.org/lrf/3345>

• Neumann, L.-G. (1896). Biographies vétérinaires. *Asselin & Houzeau, Paris*.

• Poulain, D. (2007). François-Hilaire Gilbert et le *Traité des prairies artificielles*. *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires*, 7, 66–82. Disponible à : https://www.persee.fr/doc/bhsv_1633-0749_2007_num_7_1_954

• Railliet, A. (1904). Le professeur Gilbert – Directeur adjoint de l'École d'Alfort, membre de l'Institut et du corps législatif. *Bulletin de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire*, 696–738. Disponible à : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6505746c/f702.item>

• Railliet, A., & Moulé, L. (1908). Histoire de l'École d'Alfort. *Asselin & Houzeau, Paris*, 829 p.

• Reynaud, F. (2010). L'élevage bovin : de l'agronome au paysan (1700–1850). *Presses universitaires de Rennes (PUR)*, 109 p.

• Richard, A. (1854). Dictionnaire raisonné d'agriculture et d'économie du bétail. A. Goin, Paris (T. 2, p. 134). Disponible à : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9774982n/f144.item>

• Rosolen, S. G. (2023). François-Hilaire Gilbert, un défenseur de la cause animale sous le Directoire (1795–1799). *Bulletin de l'Académie vétérinaire de France*, 176, 165–173. <https://doi.org/10.3406/bavf.2023.18272>.

Disponible à : https://www.persee.fr/doc/bavf_0001-4192_2023_num_176_1_18272

• Rosolen, S. G. (2025). 1782–1787 : La période académique de l'École vétérinaire d'Alfort – la création d'un institut de



recherche sur le vivant au 18e siècle. *Bulletin de l'Académie vétérinaire de France*, 178, bav 250049.

<https://doi.org/10.3406/bavf.2025.71148>. Disponible à : <https://hal.science/hal-05265587>

• Rosolen, S. G., & Rosolen, A. (2023). Les vétérinaires investissent le champ de l'économie rurale sous le Directoire (1795-1799) – les expériences de François-Hilaire Gilbert à Sceaux. *Bulletin de l'Académie vétérinaire de France*, 176, 174–183. <https://doi.org/10.3406/bavf.2023.18273>. Disponible à : https://www.persee.fr/doc/bavf_0001-4192_2023_num_176_1_18273

• Rosolen, S. G., & Rosolen, A. (2025). Les premiers « établissements ruraux » : un modèle républicain sous la Convention et le Directoire (1794–1799). *Bulletin de la Société d'Ethnozootechnie*, 116, 57–70.

• Rozier, F. (1781). Cours complet d'agriculture. *Hôtel Serpente*, 1781 (Tome premier, p. 288). Disponible à : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1042719d/f320.image>

• Serna, P. (2017). Comme des bêtes – histoire politique de l'animal en Révolution (1750-1840). *Arthème Fayard, Paris*, 2017, 444 p.

Annexe 1 : Gilbert agronome seul ou vétérinaire-agronome

Exemples de sources mentionnant Gilbert comme un agronome

Publications révolutionnaires

Procès-verbaux de la Commission temporaire des arts. I. 1er septembre 1793-30 frimaire an III. - 1912 / publiés et annotés par M. Louis Tuetey, Paris, Imprimerie nationale, 1912-1917, t. 2, p. 492. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6221326t/f510.item>

Etudes historiques

Delon J., « Le Roussillon après la Révolution », Société agricole, scientifique et littéraire (Perpignan), 1993, p. 253. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t53347781/f275.image>

Maugin M., « Études historiques de l'administration de l'agriculture en France », Mémoires publiés par la Société centrale d'agriculture de France, Paris, Veuve Bouchard-Huzard, 1876, p. 395. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6294704g/f409>

Dictionnaires biographiques

Larousse universel en 2 volumes...Paris, Larousse, 1922, T.1, p. 999. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5496257s/f1010.item>

Larousse du XXe siècle en 6 volumes, 1928-1933, Tome 3, p. 783 <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k923276f/f851.item>

Dantès A., Dictionnaire biographique et bibliographique, alphabétique et méthodique, des hommes les plus remarquables... Paris, A. Boyer, 1875, p. 1317. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k208423n/f1315.item>

Hugo A., France pittoresque...Paris, Delloye, 1835, T.3, p. 227. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t5737514g/f398.image>

Encyclopédie moderne : dictionnaire abrégé des sciences...de l'agriculture et du commerce, Paris, Firmin-Didot, 1861-1865, t. 27, p. 482. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k36949v/f244.image>

Richard A., Dictionnaire raisonné d'agriculture et d'économie du bétail..., Paris, A. Goin, 1854, T. 2, p. 134. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9774982n/f144.item>

Exemples de sources mentionnant Gilbert comme agronome et vétérinaire, agronome et savant vétérinaire » ou encore « vétérinaire et agronome » :

Procès-verbaux de la Commission temporaire des arts. I. 1er septembre 1793-30 frimaire an III. - 1912 / publiés et annotés par M. Louis Tuetey, Paris, Impr. nationale, 1912-1917, T. 1 p. 467 note 3

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k11813889/f643.image> et t. 2 p. 492. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6221326t/f510>

Barral G. Histoire des sciences sous Napoléon Bonaparte, Paris, A. Savine, 1889, p. 201. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9626565r/f221.item>



Saint-Fargeau G. de, Dictionnaire géographique, historique... Paris, F. Didot, 1844-1846, vol. 3, p. 775.
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55500863/f821.image>

Saint-Fargeau G. de, Dictionnaire géographique, historique... Paris, F. Didot, 1844-1846, vol. 3, p. 775.
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55500863/f821.image>

Procès-verbaux des séances de l'Académie tenues depuis la fondation de l'Institut jusqu'au mois d'août 1835/
 Institut de France, Académie des sciences, Impr. de l'Observatoire d'Abbadia (Hendaye), 1795, : Tables, p. 287.
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3304j/f297.item>

Heuzé M., « Conférences sur l'agriculture aux élèves de l'École vétérinaire d'Alfort : Discours d'inauguration »,
 Recueil de Médecine Vétérinaire, 1er mai 1875, p. 146. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6230778w/f62.image>

Grand dictionnaire universel du XIXe siècle, Tome 8, part. 3, p.1254.
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k205360r/f1258.image>

Nouveau dictionnaire d'histoire, de géographie, de mythologie et de biographie sous la dir. de A. Descubes, Paris,
 A. Le Vasseur, E. Flammarion, 1889, T.1, p. 1062. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6567702g/f1076.item>

Boursin E. et Challamel A., Dictionnaire de la Révolution française..., Paris, Jouvet, Furne, 1893, p. 292.
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k30405168/f312.image>

Annexe 2 : Textes publiés par François-Hilaire Gilbert entre 1787 et 1798

Instructions, mémoires, rapports et traités (11)

Recherches sur les moyens d'étendre et de perfectionner la culture des prairies artificielles en Picardie. (1787).
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5755982k>

Traité des prairies artificielles, ou Recherches sur les espèces de plantes qu'on peut cultiver avec le plus d'avantage en prairies
 artificielles dans la généralité de Paris, & sur la culture que leur convient le mieux. (1789).
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k43638v>

Instruction sur les moyens de guérir & surtout de prévenir la maladie qui règne sur les bestiaux dans le département de la
 Haute-Vienne & s'opposer à sa propagation. (1793). <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30710360g>

La Commission d'agriculture et des arts aux habitants des campagnes : Sur la rareté des bestiaux et la nécessité d'y remédier
 circulaire. (1793/1794). <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb36091149x>

Recherches sur les causes des maladies charbonneuses dans les animaux, leurs caractères, les moyens de les combattre et de
 les prévenir. (1794). <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96117149>

Instruction sur le vertige abdominal, ou L'indigestion vertigineuse des chevaux : les caractères auxquels on peut reconnaître
 cette maladie, les moyens de la prévenir et de la combattre. (1795). <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9612293h>

Instruction sur les effets des inondations et débordemens des rivières relativement aux prairies, aux récoltes de foin et à la
 nourriture des animaux. (1796). <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30506003q>

Instruction sur le claveau des moutons. (1797). <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9656917w>

Instruction sur les moyens les plus propres à assurer la propagation des bêtes à laine de race d'Espagne, et la conservation de
 cette race dans toute sa pureté. (1797). <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb305060042>
 Mémoire sur la tonte du troupeau national de Rambouillet, la vente de ses laines et de ses productions disponibles. (1798).
<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb305060073>

Rapport fait à la Société libre des sciences, lettres & arts de Paris, sans sa séance du 24 prairial, an VI, par les CC. Gilbert ... &
 Desplas... sur l'Observation d'un écoulement spermatique involontaire dans un cheval. (1798).



Publications dans des revues (19)***Annales de l'agriculture française***

« Mémoire sur les effets des médicamens dans les animaux ruminans ». (1797).

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97408523/f324.item>

« Notice historique sur la mort de Wagner, directeur du Haras du Pin ». (1797).

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9741316t/f130.item>

« Projet d'expériences pour parvenir à la connoissance de la nature, de la marche, des causes et du traitement de l'épizootie régnante ». (1797-98). <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97408523/f248.item>

« Rapport fait à l'assemblée des trois classes de l'Institut national, au nom de celle des sciences physiques et mathématiques, relativement à un établissement d'économie rurale ». (1797).

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9740853h/f299.item>

La Décade philosophique, littéraire et politique

« Lettre aux Agriculteurs des pays de petite culture et généralement à tous les possesseurs de petites exploitations et de petits troupeaux ». (1795).

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4239756/f467.item> et sa suite <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4239756/f529.item>

« Lettre aux rédacteurs de la Décade philosophique : Sur les épizooties ». (1796).

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k423978b/f521.item>

« Doutes sur les observations du citoyen Reynier relatives à la multiplication inconsidérée des bestiaux ». (1797).

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k423980n/f402.item>

« Sur la tonte du troupeau de Rambouillet et la vente de ses produits ». (1797).

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4239811/f207.item>

« De la barbarie envers les animaux ». (1798). <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4239845/f35.item>

La Feuille du cultivateur

- 20 avril 1791 : « Sur les parageles » p. 226

- 14 avril 1792 : « Observations sur l'usage de botteler le foin dans les prés » p. 117-118

- 29 août 1792 : « Observation sur les mauvais effets du sérançage du chanvre sur la santé des ouvriers et les moyens de les prévenir » p. 273-274

- 13 octobre 1792 : « du ray-grass, de ses avantages et de ses inconvénients » p. 325-327

- 13 février 1793 : « coup d'œil agronomique sur les contrées qui formaient la ci-devant Généralité de Paris ». p. 53-55 et ses suites (16 février 1793 ; 20 février 1793 ; 23 février 1793 ; 27 février 1793 ; 2 mars 1793)

- 6 mars 1793 : « Énumération et nomenclature des plantes employées jusqu'ici en prairies artificielles ». p. 77-79 et sa suite (9 mars 1793)

- 9 mars 1793 : « De la culture et des qualités de la luzerne ». p. 82-84 et sa suite 13 mars 1793

- 16 mars 1793 : « De la culture et des qualités du Sainfoin ». p. 89-92

- 6 janvier 1794 : « Observations sur les causes de la morve des chevaux et les moyens de les prévenir ». p. 13-18

- 6 mai 1794 : « Instruction sur la culture de la betterave champêtre ». p. 157-162

